

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Auch, le 6 janvier 2025

Premiers jours de l'année : déjà trop de comportements dangereux

● Bilan des contrôles pour la Saint-Sylvestre

Dans la nuit du 31 décembre 2024 au 1^{er} janvier 2025, les forces de l'ordre étaient pleinement mobilisées sur l'ensemble du département.

26 infractions dont 12 pour conduite sous l'emprise d'un état alcoolique et 3 pour conduite sous stupéfiant ont été relevées.

● Un début d'année meurtrier

Les routes du département ont à nouveau été endeuillées en ce début d'année 2025 avec le décès d'un motocycliste le vendredi 3 janvier.



Parce que cela ne doit pas être une fatalité, les forces de l'ordre maintiendront des actions de répression face aux comportements les plus accidentogènes.

Ainsi, ce dimanche 5 janvier, les forces de l'ordre ont relevé 5 grandes vitesses de plus de 50 km/h.

Un automobiliste, contrôlé à 255 km/h, s'est vu confisquer son véhicule et son permis de conduire lui a été immédiatement retiré.

Ces comportements démontrent que la lutte contre l'insécurité routière doit être constante.

Pleinement mobilisés, les forces de l'ordre veillent sur les usagers en rappelant que le respect des règles de sécurité routière, c'est le respect de tous : n'utilisez pas de téléphone portable au volant, respectez les limitations de vitesse et les distances de sécurité, ne prenez pas le volant si vous avez consommé de l'alcool ou des substances illicites.

Service de la Communication Interministérielle et de la Représentation de l'État

● Chiffres de l'accidentologie

	2023	2024	Variation
Accidents	126	145	+ 15 %
Blessés	155	186	+ 20 %
Tués	13	16	+ 3

L'accidentologie en 2024 dans le département a malheureusement marqué une forte hausse, avec une augmentation des accidents graves avec davantage de blessés et de tués.

● Chiffres des retraits de permis

	2023	2024	Variation
Alcool	302	239	- 63
Vitesse	302	363	+ 61
Stupéfiants	298	271	- 27
Autres	15	8	- 7
Total	917	881	- 36

En 2024, 881 permis qui ont été retirés.

On note certes une baisse des retraits pour consommation d'alcool ainsi que pour consommation de stupéfiants, en revanche les retraits pour excès de vitesse sont en nette augmentation.

Service de la Communication Interministérielle et de la Représentation de l'État

Tél. 05.62.61.43.67
Portable. 06.07.18.25.31
Mél. pref-communication@gers.gouv.fr

3, Place du Préfet Claude Erignac
32000 AUCH

